



CR REUNION 07/12/2015

Rédigé par C. Gaudinat

Mairie Tarifs périscolaires

Augmentation de 5% pour tous les services perisco pour janvier 2016

Redéfinition des tranches => 250,300,450,600,750,900,1050,1200,1350,**1650,2250**

Nouvelles tranches à partir de 1650 et 2250 Attention faites calculer votre quotient (**calcul de la mairie différent de celui de la CAF => $\text{revenus} + \text{caf} / 12 / \text{Nombre de personnes dans la famille}$**) Possibilité de revoir les seuils pour les 2 nouvelles tranches. A ce jour 51.25% des familles sont dans la dernière tranche pas d'info pour une nouvelle répartition sur les 2 nouvelles tranches. La mairie s'est engagée à réajuster si la majorité des familles se trouvait dans la dernière tranche

Un délai supplémentaire sera donné aux familles pour faire calculer leur quotient (=> mi-janvier)

50cts pour la tranche 16H 16H30 pour ceux qui ne paient pas le forfait du perisco le soir

Suppression de 2 mini séjours

Ajustement de l'encadrement

Les pénalités pour les réservations en retard pour le centre de loisirs ne sera pas mis en place tout de suite=> attente de la mise en place du portail famille sur internet
Etude sur externalisation de la restauration

Commission menu en janvier

La mairie va rééditer des attestations pour les enfants de moins de 6 ans (frais de garde déductibles impôts, cela comprendra également le temps de garde du midi) ... Enfin!!!

La mairie nous fait parvenir demain les tableaux qu'ils nous ont proposés ce soir, j'ai pris des photos mais la qualité et le poids des photos rend la transmission difficile;